



L'Édito du Maire

Mesdames, Messieurs,
chers Thibervillais



BONNE ANNÉE 2019 !

Chaque année, le « Ruban de l'Info » du mois de janvier est l'occasion en tant que Maire de Thiberville et au nom du conseil municipal de vous présenter nos meilleurs vœux. Mon épouse, Micheline, en tant que conseillère départementale s'associe également à cette traditionnelle présentation des vœux et nous vous souhaitons paix, santé et bonheur.

Nous vous adressons, tout d'abord, des vœux de paix et plus précisément de paix sociale. Chacun d'entre nous suit depuis plusieurs semaines les manifestations des « Gilets jaunes » qui expriment jusque sur nos carrefours giratoires ruraux une angoisse grandissante face à un avenir incertain où le budget d'une famille modeste devient de plus en plus difficile à équilibrer. Aujourd'hui, un grand débat national s'engage, dans chaque province, pour exprimer des revendications et répondre aux interrogations de chacun. Il appartient maintenant à tous les responsables politiques, de bien prendre le pouls de cette nation qui souffre et de trouver les bons remèdes. Faisons le vœu que notre pays retrouve la paix sociale dans le respect de la dignité de chacun.

Nous vous souhaitons, également, des vœux de bonne santé. Nombre de familles sont confrontées à la maladie et vivent des épreuves. Notre devoir d'élu est de mettre en place les moyens de les accompagner. Actuellement, les professionnels de santé du territoire intercommunal « Lieuvin-Pays d'Auge » s'organisent en association afin de coordonner, au mieux, toutes les missions de soins. La Maison de Santé pluridisciplinaire, sur la zone d'activité du « Cheval noir », deviendra l'animatrice d'une nouvelle dynamique médicale locale. Souhaitons que cette maison médicale puisse inciter à l'installation de nouveaux médecins. Dans un pays où la dépense publique est la plus importante de l'Europe, la santé reste la priorité pour tous nos concitoyens. Faisons le vœu que chacun puisse toujours trouver les soins médicaux de proximité et le réconfort humain nécessaire au sein de notre territoire rural normand.

Enfin, nous vous souhaitons des vœux de bonheur et de prospérité au sein de la commune. Que chacun puisse partager des joies intenses en famille ou dans la vie associative. Que les enfants trouvent la réussite éducative et l'épanouissement dans la pratique sportive et, surtout, que chacun puisse accéder à un travail convenable !

Bonne année 2019 à vous tous les Thibervillais !

Votre Maire, **Guy PARIS**

Zoom sur...

Service public, sentiment d'abandon...

Depuis plusieurs mois, nous voyons fleurir un peu partout des manifestations de « Gilets jaunes ». Je parle bien de Gilets jaunes et non pas des casseurs qui viennent se mêler à la foule, et qui ne font que dégrader, voire détruire des biens publics ou privés. Nous ne sommes pas là pour entrer dans la polémique de l'utilité de ces Gilets jaunes ou pas, mais ils sont l'expression visible d'un sentiment d'un mal-être, d'un écœurement, d'un sentiment d'abandon général. Malheureusement, plusieurs mesures gouvernementales (abaissement de la limitation de vitesse, augmentation des taxes sur le carburant, augmentation des prélèvements...) n'ont fait qu'attiser les flammes qui couvaient. Et surtout, nos concitoyens sont prêts, pour la majorité, à faire des efforts supplémentaires, à condition qu'ils soient consentis par tous et dans la limite de leurs possibilités contributives.

Depuis 2016, la France occupe la première place de l'Union européenne en termes de prélèvements obligatoires (en pourcentage du PIB). Nous sommes, déjà, les champions d'Europe du taux de prélèvement. Pour information, en 2017, le taux était de 48,4 % alors que la moyenne de l'UE est de 40,2 % (source Eurostat, communiqué de presse du 28 novembre 2018). Et a contrario, nous voyons des services publics de proximité qui disparaissent progressivement (la maternité de Bernay). Nous pouvons vous citer quelques exemples, sur l'ex-canton de Thiberville (car lui aussi a disparu) : commençons tout d'abord par la gendarmerie, qui n'assure plus que quelques permanences ; la poste de Thiberville qui n'assure plus directement le tri postal (Rouen) et la distribution (Bernay) ; je ne reviendrai pas sur la suppression du canton de Thiberville, mais plutôt sur la suppression de la communauté de communes de Thiberville au profit de la communauté de communes du Lieuvin-Pays d'Auge (dont Beuzeville, notre nouveau chef-lieu de canton ne fait même pas partie) ; fusion des syndicats d'eau et enfin, pour terminer, la fermeture de la trésorerie de Thiberville (voir article page 3). Tous ces changements étalés dans le temps, ne sont pas forcément tous négatifs, mais ils sont nécessaires afin de s'adapter à la nouvelle génération « ultra connectée » et un souci d'équilibre financier.

Les charges pesant sur les communes, les cantons, les départements et régions sont de plus en plus importantes alors que les dotations de l'État ont plutôt tendance à baisser. Nos populations rurales sont de plus en plus confrontées à des difficultés financières qu'elles soient structurelles (manque de revenus) ou conjoncturelles (perte d'emploi, divorce...) et souvent, elles ont besoin du soutien des services publics de proximité. Malheureusement, avec la fermeture de ceux-ci, les citoyens se retrouvent démunis.

Alors, terminons sur une note un peu plus positive, et comme nous venons juste de passer le mois des bonnes résolutions, nous espérons, tous, que les efforts financiers de chacun – consentis actuellement – portent enfin leurs fruits !

Infos municipales

Permanences :

Le Maire, Guy PARIS, tient ses permanences les mardi et vendredi de 14 h 30 à 15 h 30 sur rendez-vous.

Gérard JOUEN, adjoint chargé des fêtes, foires, cérémonies et communication le mercredi de 15 h à 16 h.

Michel BREQUIGNY, adjoint chargé des travaux, aménagement et sécurité : le jeudi de 9 h à 11 h.

Marie-Françoise LARROQUELLE, adjointe chargée de l'urbanisme et de l'assainissement sur rendez-vous à la mairie.

José VAREA-NAVARRO, adjoint chargé des affaires scolaires et des associations sportives et culturelles : le mercredi de 17 h à 18 h.

Hélène RICHARD-LECUYER, adjointe chargée du logement et des affaires sociales : le mardi de 10 h à 11 h.

Mairie

Tél : 02 32 46 80 39 - Fax : 02 32 44 12 30 - mairie.thiberville@wanadoo.fr

Horaires : du lundi au Vendredi de 9 h à 12h30 et de 14h à 18h

Autres infos

En 2019, les citoyens ont jusqu'au 31 mars pour s'inscrire et participer au scrutin du 24 mai concernant les élections européennes

Le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 a porté application de la loi n° 2016-1048 du 01 août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU). Elle met fin au principe de révision annuelle des listes électorales.

Cette réforme facilite l'inscription des citoyens en leur permettant de s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin.

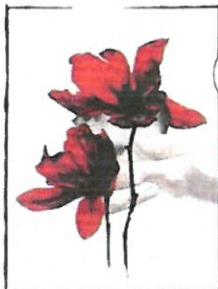
Vie associative et communale

FEVRIER 2019	01/02	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
	02/02	14 h	Salle des anciens	Tarot Cart'Atout'Eure
		20 h 00	Salle des fêtes	Soirée dansante et repas (sur réservation) organisé par la Ronde cycliste avec l'orchestre de Jérôme Ortet.
	04/02		Salle des votes	Assemblée générale de l'association « ALECT »
	15/02	14 h	Salle des anciens	Coinchée Challenge Marcel Petit
		16 h	Salle des votes	Assemblée générale de l'association Fraternelle des Combattants de Thiberville- ACPG- CATM
	16/02	20 h	Salle des fêtes	Loto Amicale des Sapeurs-Pompiers
	19/02		Salle des anciens	Assemblée générale de l'association du club « Les Fils d'Argent »
22/02	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure	
MARS 2019	01/03	16 h	Salle « Mille-Club »	Assemblée générale de l'association « Mille Club »
	02/03	14 h	Salle des anciens	Tarot Cart'Atout'Eure
	08/03	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
	22/03	14 h	Salle des anciens	Coinchée Challenge Marcel Petit
	29/03	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
AVRIL 2019	06/04	14 h	Salle des anciens	Tarot Cart'Atout'Eure
	12/04	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
	16/04		En ville	Passage de la course cycliste le « Paris-Camembert »
	19/04	14 h	Salle des anciens	Coinchée Challenge Marcel Petit
	21 au 22		En ville	Fête de Pâques - organisée par l'UCIAL
	26/04	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure

Cie Théâtre des Trois Gros

RTG
Réservations
02 32 46 87 58
Billetterie en ligne
www.theatredes3gros.fr

Mise en scène
Joël LEFRANÇOIS
Avec
Marie MAUCORPS et Laura DUBOIS
Univers Music : Olivier SCHUBERT
Adaptation du témoignage de
Marie MURSKI



THEATRE

Cris dans un Jardin

Les 8 et 9 Mars à 20h30

Maison des Associations - Lieurey (27)

Spectacle suivi d'un débat avec Marie Murski



Travaux en cours : TRAVAUX DU GYMNASE DU COLLÈGE

Avec le regroupement des trois communautés de communes de Corneilles, Saint-Georges-du-Viévre et de Thiberville, les dossiers en cours ont été reconduits dans la nouvelle entité. C'est le cas de l'extension du gymnase de Thiberville. Votés pour acceptation en conseil communautaire, les résultats de l'appel d'offres indiquent que le coût final de cette construction s'élèvera à 1 778 540 € HT. Cette dépense est subventionnée à 74 % par la région, le département et l'État. Ces travaux comprennent la construction d'une extension comprenant un dojo, un plateau secondaire et des rangements ainsi que le réaménagement complet des vestiaires. La réhabilitation de l'ancien gymnase avec une modification de l'installation de chauffage et l'isolation des murs est aussi prévue dans cette rénovation.



Les travaux commenceront début février 2019 et se termineront au mois de septembre 2019.

Afin de ne pas trop gêner l'occupation du gymnase pour les cours d'EPS, il a été décidé de commencer par les travaux d'extension puis, à la fin du printemps, la rénovation du bâtiment actuel. Les accès ne sont pas modifiés pendant la période de travaux.

Bienvenue à Thiberville 2018

En 2018, Thiberville a accueilli diverses nouvelles activités commerciales. Nous avons eu l'installation de :

- Bernard Perret « Bar LE THIBER » (La Renaissance) ;
- HYDRO'PLANS Topographie à la place de (Chic et Tendance),
- Pierre Milon Auto-École.
- Valère Vandenderghe « Qualitybois » installés rue des métiers.
- Reprise de la poissonnerie Christophe LEGOUIX et David, vous accueillent au « Palais du Coquillage » ;
- Olivier Guigon « Application Béton Ciré » et Aurélie Lamy «Le Cocoon de Charlotte » à la place de (Magasin Dudouit).

Quelques règles d'urbanismes

Un projet de construction, d'extension ou de modification de votre habitation ?

Si vous avez un tel projet, vous devez remplir certaines obligations :

- **Une maison neuve** : un permis de construire est obligatoire et si la surface habitable de ce projet est supérieure à 150 m² (tenir compte des différents étages) le projet doit être validé par un architecte.
- **Extension de l'habitation ou construction d'une annexe** (véranda, garage...) : si la surface construite est inférieure à 20 m², une simple déclaration de travaux est nécessaire sauf si, à l'issue des travaux, la surface totale est supérieure à 150 m², un permis de construire est, alors, obligatoire.
- **Construction d'un abri de jardin** : si la surface est comprise entre 5 et 20 m², une simple déclaration de travaux est demandée. Au-dessus, un permis de construire est nécessaire.

Pour tout autre projet (modification de façade, changement de destination, piscine, éolienne...) consulter le service « Urbanisme » de la mairie.

Les documents nécessaires au dépôt de la demande en mairie peuvent être téléchargés sur le site : <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr>

Fermeture de la perception de Thiberville

Suite à la fermeture de la perception, la disparition des services publics continue de s'accroître en zone rurale. En effet, la perception est fermée depuis le 21 décembre 2018 ! Pour les contribuables que nous sommes, et en ce qui concerne les impôts, il faudra désormais s'adresser au centre des impôts de Bernay, et en ce qui concerne les redevances envers la commune (cantine, assainissement) à la perception de Beuzeville qui est le comptable de la commune et de la communauté des communes de Lieuvin-Pays d'Auge. Les locaux administratifs de l'ancienne perception accueilleront bientôt l'étude de Maître Brizard. La date du transfert vous sera donnée ultérieurement.

Un peu de civisme : SÉCURITÉ AVANT TOUT !

Suite à de nombreux incidents qui auraient pu être dramatiques pour certains, le 13 décembre 2018, la mairie de Thiberville a pris un arrêté municipal permanent concernant le stationnement du parking du collège Janine Vancayzeele.

Dorénavant, **le stationnement des véhicules des parents d'élèves est interdit du lundi au vendredi de 8 h 15 à 9 h et de 16 h 15 à 17 h 15.**

Alors attention aux contrevenants ! Mais plutôt que de parler de sanctions financières, est-ce que le plus important n'est pas la sécurité de nos, de vos enfants ?

U.C.I.A.L



Cette année encore, le Père Noël de l'Union commerciale a fait des heureux en distribuant des friandises. Un grand merci à notre ami pour ces moments de joie appréciés des enfants. Le spectacle de l'association 1, 2, 3 Soleil a ravi petits et grands. Le vin chaud et le chocolat chaud aussi...

L'association souhaite une très, très bonne année 2019 à tous les commerçants, artisans et habitants du canton. Qu'elle soit pleine de joie et de prospérité. Pour l'année à venir, les différentes manifestations de l'UCIAL sont maintenues, comme Pâques, La Fête de la Musique, Le salon de l'Artisanat, Noël. L'Union tient à remercier tous les acteurs et intervenants, et les bénévoles. Sans eux, l'organisation serait difficile.

Merci également à la municipalité pour son soutien.

Ecole élémentaire

À l'occasion des fêtes de Noël, l'école élémentaire a invité les familles à participer à un temps d'échange et de partage le jeudi 20 décembre.

Cet après-midi, a commencé par un spectacle « Chants et Jeux de rythmes ». Ce spectacle était l'occasion de montrer le travail collaboratif entre les enseignantes et M. Lecollier, intervenant musique, réalisé au cours du 1er trimestre. Ainsi, les élèves ont développé des aptitudes gestuelles (frapper, taper, secouer, gratter, frotter...) pour accompagner corporellement un chant. Les élèves ont proposé des chants en français, mais aussi en anglais.

CP : échauffement vocal de la petite souris, La petite Alma, Canon des p'tites locos ; CM2 : Les tables de multiplications ; CE2 : Toutes ces rencontres, Ghosty the ghost ; CE1 : Ils ont dit à la télé, The Hello Song ; CM1 : The Rainbow Song, Scotché devant la télé.

Ensuite, un goûter offert par l'association des parents d'élèves AVEC a été proposé à tous, parents et enfants. Clémentines, pain d'épice, brioche, papillotes... tant de gourmandises de Noël. Chaque classe a reçu par cette association des cadeaux « défis et énigmes ».

Enfin, photophores, calendriers, décorations pour le sapin, cartes... étaient en vente au marché qui a conclu ce temps de partage. Les bénéfices du marché seront reversés à l'occasion de la classe découverte des CM1 à Blois.

À l'école maternelle : le vendredi 21 décembre, l'école maternelle a, bien sûr, reçu la visite du Père Noël qui a offert, au nom de l'association des parents d'élèves, un livre à chaque enfant. De nouveaux jeux de cour sont également venus agrémenter les récréations des enfants : brouettes, poussettes, camions et jeu de bascule.

Temps forts à venir :

- Classe découverte à Blois

Cette année, l'école renouvelle sa classe découverte à Blois : « Sur les pas des rois de France », date du séjour : du lundi 3 au vendredi 7 juin 2019. Élèves concernés : tous les élèves de CM1, soit 27 élèves, hébergement : centre d'hébergement PEP 41 du Val de Loire.

Activités : Découverte des transformations architecturales, des changements de mode de vie, de grands personnages historiques... Visite de la ville de Blois, Visite des châteaux de Blois, Amboise, Chambord, Le Clos Lucé, vitrail, taille de la pierre de tuffeau, maquette de la forteresse au château d'apparat, calligraphie/enluminure, création de machines volantes, Louis XII, les reines de France, François 1er, Léonard de Vinci (500e anniversaire de sa mort).

Budget : hébergement : participation des familles + argent récolté sur les actions (tombola d'automne...) ; transport : demande de subvention auprès des municipalités ; activités : coopérative + demande de participation de l'association AVEC.

- Projet résidence d'artistes : « À parcourir l'histoire de la danse, je me suis mise à danser »

L'idée est de sensibiliser l'ensemble des élèves de l'école primaire de Thiberville à la danse à raison de 12 heures d'ateliers par classe, axés sur la pratique, avec l'intervention d'une danseuse, 1 ou 2 journées de travail-visite au Théâtre de l'Arsenal au Val-de-Reuil et d'une restitution le mardi 2 juillet à 18 h, ouverte au public (pas que les familles, ouvert à TOUS) dans la salle des fêtes de Thiberville.

L'artiste intervenante, Ilham Aniss, en concertation avec l'équipe enseignante, travaillera sur l'histoire de la danse des origines à nos jours.

Financement du projet : La DRAC (direction régionale des affaires culturelles).

Une charte interministérielle signée le 11 mars 2010 entre les ministères de la Culture, de l'Éducation nationale, de l'Agriculture permet la résidence d'artistes en établissements scolaires, qui correspond à l'accueil d'un artiste dans un établissement scolaire. Elle met en œuvre trois démarches fondamentales de l'éducation artistique et culturelle : la rencontre avec une œuvre par la découverte d'un processus de création, la pratique artistique, la pratique culturelle à travers la mise en relation avec les différents champs du savoir, et la construction d'un jugement esthétique. Ce dispositif est celui qui privilégie la DRAC dans son soutien aux projets d'éducation artistique et culturelle. (Virginie FOREST, Directrice de l'école élémentaire publique).

Directeur de publication : Guy PARIS - rédaction et conception : Commission de Communication - Mairie de Thiberville - rue de Lisieux-27230 THIBERVILLE
Photos : Commission de la communication. Tirage : 1300 exemplaires - Dépôt légal à parution - Imp. Sodimpal.

Numéros d'urgence

- Samu 27 : 15 ou 112 (à partir d'un portable)
- Pompiers : 18 ou 112 (à partir d'un portable)
- Drogues Info Service : 0800. 231.313

- Gendarmerie : 17
- Centre Antipoison : 0825.812.822
- Sida Info Services : 0800.840.800

- Allô Enfance Maltraitée : 119
- SOS Amitié : 02 35 21 55 11
- Accueil Sans Abri : 0800.306.306/115

- Service de Garde - Pharmacie : 32.37